

Coopération régionale : Le Parc amazonien s'allie à l'ONG ACT au Suriname pour une gestion durable des territoires

Une convention de partenariat a été signée le jeudi 25 janvier 2018, entre le Parc amazonien de Guyane et l'ONG Amazon Conservation Team (ACT), à Anapaïke, un village situé sur la rive Surinamaïse du Haut Maroni.

ACT est une organisation internationale très impliquée auprès des communautés locales au Suriname, en Colombie et au Brésil. Dans le sud du Suriname, elle assure un travail sur le long terme avec les populations Trio et Wayana: promotion de la gestion durable des territoires, soutien des filières locales (agriculture, artisanat...), renforcement de la gouvernance communautaire ainsi que de la transmission des savoirs et des traditions entre les générations.

Le Parc amazonien de Guyane et ACT partagent des objectifs communs en matière de soutien aux populations locales et estiment qu'il sera très profitable de mettre en place des échanges techniques entre les deux structures. La signature de la convention a été l'occasion de présenter l'organisation et les missions du Parc amazonien au chef coutumier et aux habitants d'Anapaïke.

Vendredi 26 janvier 2018, le Parc amazonien a reçu à Taluen l'équipe d'ACT, accompagnée de 2 représentants de ministères surinamais (développement régional / planification spatiale et ressources naturelles et forestières). Ceci a permis aux partenaires Surinamais de faire connaissance avec l'équipe de l'antenne du Haut Maroni du Parc amazonien de Guyane, ainsi qu'avec les autorités coutumières de Twenké et de Taluen.

Dans les semaines qui viennent, des échanges entre ACT et le PAG vont permettre de lister les sujets sur lesquels des actions concrètes de coopération pourront s'engager.





Le Parc amazonien de Guyane et l'ONG ACT à Anapaïke au Suriname.